

Intitulé :	<i>Monographie des affluents du Petit Morin</i>
Résidence administrative :	<i>MONTEREAU-SUR-LE-JARD (77950)</i>

Présentation de la structure

La Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FDAAPPMA 77), structure associative départementale, régie par le Code de l'Environnement, ayant le caractère d'établissement d'utilité publique a pour mission l'encadrement et le développement de la pêche de loisir, l'éducation à l'environnement, la préservation et la restauration du milieu aquatique du département.

Description du stage

Contexte

En 2017, l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) « *La Vallée du Petit Morin* », avec l'aide de la Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FDAAPPMA 77), a mis en place son Plan de Gestion Piscicole (PGP), sur la rivière du Petit Morin. Une des actions prioritaires qui a été défini, est d'améliorer, voire même d'acquérir, des connaissances générales sur ces affluents et d'établir un diagnostic de fonctionnalité.

Dans le cadre de la mise œuvre de l'action « *Amélioration des connaissances générales sur les affluents du Petit Morin* » du Plan de Gestion Piscicole de la vallée du Petit Morin, la FDAAPPMA 77 souhaite réaliser une caractérisation fine des affluents du Petit Morin, cours d'eau classé en Natura 2000. Certains de ces affluents peuvent avoir un potentiel intéressant pour la reproduction d'espèces piscicoles lithophiles comme la truite commune, ce qui reste à confirmer.

Objectif et contenu du stage

La vocation de ce stage est d'obtenir une connaissance fine des affluents du Petit Morin, dans l'objectif de réaliser un diagnostic de fonctionnalité menant à un programme d'actions de conservation et de restauration de ces ruisseaux. Pour cela, le / la stagiaire devra :

- ✓ réaliser une recherche et une compilation des données bibliographiques sur les affluents du Petit Morin ;
- ✓ définir un protocole d'étude pour la caractérisation des affluents (granulométrie, hydromorphologie, physico-chimie, type d'écoulement, indices hydrobiologiques, identification de zones de frais, ...)

- ✓ mettre en œuvre le protocole d'étude sur le terrain ;
- ✓ analyser les résultats de la campagne de terrain ;
- ✓ rédiger un rapport reprenant la méthodologie, les résultats et l'analyse de l'étude ;
- ✓ rédiger des fiches de diagnostic et des propositions d'actions/aménagements.

Le / la stagiaire sera également amené(e) à participer à des réunions avec les différents acteurs et partenaires concernés par ce projet.

De plus, il aura la possibilité de participer à d'autres missions (pêches électriques, IBG, animation...) de la FDAAPPMA 77.

Profil recherché

Le / La candidat recherché(e) devra être en formation en environnement (niveau bac + 5), spécialisée dans les milieux aquatiques.

Il / Elle devra notamment :

- ✓ avoir de solides connaissances sur la biologie des peuplements piscicoles et sur le fonctionnement des milieux aquatiques ;
- ✓ savoir manipuler et exploiter le logiciel de SIG Qgis ;
- ✓ avoir une aisance rédactionnelle et une bonne capacité de synthèse ;
- ✓ être autonome et avoir une bonne capacité d'organisation ;
- ✓ avoir le sens de l'observation, de la rigueur et la capacité de travailler en équipe ;
- ✓ avoir le goût pour le travail de terrain ;
- ✓ des connaissances en botaniques et naturalistes seront appréciées (pas indispensables) ;
- ✓ avoir le permis B.

Conditions de stage

Durée de stage : 6 mois

Date de début de stage : mi-mars / avril 2018

Indemnité de stage : montant réglementaire

Lieu de travail : Montereau-sur-le-Jard

Déplacements : sur le département de Seine-et-Marne (véhicule de service à disposition)

Condition particulière : réalisation du stage sous réserve des accords de subvention.

Lors des missions de terrain, les frais de repas, d'hébergement et de déplacement seront pris en charge.

Comment déposer une candidature

Les personnes intéressées devront adresser leur candidature (curriculum vitae détaillé et lettre de motivation) par courriel (milieu.aquatique@federationpeche77.fr) à l'attention du Président, M. Jean DEY, Président de la Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

Date limite de dépôt : 15 janvier 2018

Date d'entretien : 1^{er} quinzaine de février 2018